



HAL
open science

Une dédicace inédite à l'empereur Probus provenant des thermes de la porta Marina à Ostie

Nicolas Laubry, Grégoire Poccardi

► To cite this version:

Nicolas Laubry, Grégoire Poccardi. Une dédicace inédite à l'empereur Probus provenant des thermes de la porta Marina à Ostie. *Archeologia Classica*, 2009, 60, pp.275-305. halshs-01302321

HAL Id: halshs-01302321

<https://shs.hal.science/halshs-01302321v1>

Submitted on 14 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE DÉDICACE INÉDITE À L'EMPEREUR PROBUS PROVENANT DES THERMES DE LA PORTA MARINA À OSTIE¹

En décembre 1972, lors de fouilles menées dans les thermes de la Porta Marina dits aussi de la Marciana (Reg. IV, Is. x, 1) par une équipe de l'université de Rome dirigée par la Prof.ssa Maria Floriani Scarciapino, une dédicace en l'honneur de l'empereur Probus fut découverte dans la structure de l'abside de la *natatio* du *frigidarium* 6 (Fig. 1 et 2)². Scellée dans la maçonnerie de l'édifice, cette inscription a été laissée en place et, à notre connaissance, elle est demeurée inédite. Elle s'avère pourtant digne d'intérêt, à la fois pour la chronologie du règne de cet empereur et pour la datation des différentes phases de travaux de l'édifice thermal³.

LE MONUMENT ET L'INSCRIPTION

Dans son état actuel de conservation, le bloc mesure 57 cm de haut pour 74 cm de large et 62 cm d'épaisseur (Fig. 3). Le champ épigraphique (40 cm de haut pour 67 cm de large) est délimité par un cadre mouluré en doucine. Le support était manifestement une base de marbre d'un type commun à Ostie et qui fut retaillée, sans doute au moment de son emploi dans la maçonnerie de la *natatio*. La partie inférieure a été arrachée et, de ce fait, la hauteur originelle de la pierre est difficile à évaluer. Six lignes de texte sont conservées et la dernière est fortement mutilée par la cassure. On peut supposer qu'au moins la moitié du champ épigraphique fait aujourd'hui défaut.

[227] Bien que l'usure de la surface de la pierre en gêne un peu la lisibilité, les cinq premières lignes ne présentent guère de difficultés majeures de compréhension. Les lettres, en capitales allongées, sont assez profondément gravées et possèdent des empattements bien marqués. Elles sont d'une hauteur irrégulière: l. 1-2: 5,8 cm; l. 3: 6-6,5 cm; l. 4: 4,5-5 cm; l. 5:

¹ Cette inscription a fait l'objet d'une présentation partielle au cours d'une séance de la Société française d'épigraphie du monde romain (SFER), le 7 juin 2008, à Paris. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à F. Zevi pour ses conseils et pour nous faire l'honneur de publier ici cette étude. Nos remerciements vont également à la Surintendance d'Ostie, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont fait bénéficier de leurs remarques et de leurs suggestions: M.-L. Caldelli, Fr. Bérard, M. Christol, G. di Vita-Evrard, S. Estiot et X. Lorient.

² À propos des fouilles de cet édifice: voir FLORIANI SQUARCIAPINO 1974 et MANNUCCI 1980. On ne trouve aucune mention de l'inscription dans ces deux articles. Elle est cependant évoquée dans le *Giornale di Scavo*, 46 (1971-1975), p. 70 (année 1972), et à la page 10 d'un document dactylographié non signé, intitulé « *considerazioni sulle fasi costruttive delle terme della Marciana ad Ostia* » et conservé dans les archives de la Surintendance.

³ L'inscription a été signalée dans POCCARDI 2006a, p. 174 n. 16 et dans POCCARDI 2006b, II, p. 186.

4,2-5,5 cm. Il n'y a aucune trace de ponctuation entre les mots. Le texte peut être transcrit comme suit:

Invictissimo atque

indulgentissimo

Imp(eratori) Probo Augusto,

4 *pontifici maximo, imperatori*

octavom, consuli quartum,

[- - - ca. 6]+*STIT*[- - - ca. 11]

[- - -]

« Au très invincible et très bienveillant empereur Probus Auguste, très grand pontife, salué *imperator* pour la huitième fois, consul pour la quatrième fois [- - -] ».

[279] La lacune de la dernière ligne est délicate à restituer (*Fig. 4*). On discerne aisément les lettres TIT, manifestement précédées d'un S. Juste avant ce dernier se trouvent deux fragments de hastes verticales, qui appartenaient peut-être à un N. La lecture semble par conséquent [- - -]NSTIT[- - -]. Cette séquence ne permet donc pas de placer dans cette ligne la suite de la titulature impériale⁴. Il paraît également difficile d'y lire des surnoms *ex uirtute* ou d'autres titres portés par Probus⁵. Après le second T est conservé le départ d'une seconde haste verticale, qui est cependant endommagée. Elle pourrait être la partie supérieure d'un I ou d'un L, mais la présence d'un V ne paraît pas inenvisageable. La lettre suivante, en revanche, ne devait être ni un T, ni même une lettre présentant un empattement supérieur, qui aurait laissé une trace malgré la cassure. Ces combinaisons laissent en définitive peu de solutions. On peut songer à des formes conjuguées ou participiales des verbes *instituere* ou *constituere* si la dernière lettre était un V. Dans le cas contraire, les possibilités sont encore plus limitées: les parfaits *institi-* ou *constiti-* des verbes *instare* ou *constare* mais qui, dans le cadre d'un texte honorifique, paraissent [280] moins satisfaisantes. Si la titulature se terminait bien à la ligne précédente, on attendrait ici soit le motif, soit la mention des auteurs de la dédicace, mais les traces préservées laissent planer beaucoup d'incertitudes sur leur nature.

⁴ Il est impossible en effet de lire *proconsul, tribunicia potestate tot, pater patriae*

⁵ Liste utile dans KREUCHER 2003, pp. 86-88. Cfr. aussi PEACHIN 1990, pp. 423-441. On aurait ainsi pu songer à un titre incluant *restitutor*, mais le E est exclu. On notera cependant que, sur un milliaire de la cité de Vienne dont le texte est émaillé de nombreuses fautes, Aurélien est qualifié de *pacat(ori) et risti<tu>tori orbis* (*CIL*, XII, 5561 = *ILN*, V, 1 912). Toujours en raison de l'aspect des fragments de la lettre précédent le S, *iustitia-* n'est pas recevable.

Il faut donc désormais compter ce texte au nombre relativement restreint des dédicaces impériales gravées à partir de la fin de l'époque sévérienne et dans la seconde moitié du III^e siècle à Ostie⁶. C'est surtout le premier témoignage épigraphique incontestable relatif à l'empereur Probus attesté dans la colonie et, peut-on même ajouter, dans les environs de Rome⁷.

LA TITULATURE, LA DATATION DU TEXTE ET LA DATE DU RENOUVELLEMENT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE DE PROBUS

La formulation de la titulature de Probus est peu conventionnelle. Elle frappe en premier lieu par sa concision et, notamment, par l'absence du titre de *Caesar* et du groupe patronymique *M(arcus) Aurelius* dans la séquence onomastique proprement dite. Une telle contraction – si, bien sûr, on met à part les cas où le nom de l'empereur apparaît dans les datations consulaires – ne rencontre guère de parallèle parmi la grosse soixantaine d'inscriptions mentionnant Probus connues à ce jour⁸. Dans la titulature, par contraste avec le laconisme de la séquence onomastique, il faut en revanche souligner le développement intégral des titres de l'empereur et, trait moins banal encore, la transcription en toutes lettres des adverbess marquant l'itération. Cet usage est attesté dès les premiers temps de l'Empire et perdure ponctuellement jusqu'au III^e siècle. Il relève de choix dans la présentation du texte dont les motifs sont variables et nous échappent généralement⁹.

Cependant, le trait le plus notable est sans doute le contenu même de cette titulature. L'absence de la mention de la puissance tribunicienne qui, depuis la standardisation de l'ordre dans l'énoncé des titres du prince à l'époque flavienne, prend place le plus souvent [281] après le pontificat et les salutations impériales ou, à défaut de celles-ci, avant le consulat, peut

⁶ Pour Ostie, voir *CIL*, XIV 126 (*ILS* 608) et 127 (Carin et Numérien), *CIL*, XIV 4397 (Gordien III) et 4398 (Furia Sabina), ainsi que *CIL*, XIV 4400 et 4401 (Valérien et Gallien).

⁷ Il faut cependant signaler à Ostie l'inscription *CIL*, XIV 134 qui commémore la restauration d'un édifice – peut-être des thermes. La titulature impériale se rapportait peut-être l'empereur Probus, si du moins la lecture du B est assurée : [- - -]bus Pius Felix Invictus Augus[tus] | [- - - de]formatas ruinoso labe[act- - -] | [- - -] Ostiensibus integrau[it - - -] | [- - - praefect]o annonae v[icem] a[gent]e praef[ectorum] duorum [praetorio - - -].

⁸ Le décompte, sans être exhaustif, inclut des textes de nature différente: dédicaces à l'empereur, dédicaces aux dieux pour le salut du prince, miliaires. Aux listes établies par VITUCCI 1952, pp. 155-161, par POND 1970 et, en dernier lieu, par KREUCHER 2003, p. 44, il faut ajouter *CIL*, IX 2239 (Alifae), peut-être *CIL*, XI 2635 (Cosa), *AE* 2003, 1419 (Bölscke en Hongrie), RIZAKIS 1998, 30b (inscription martelée de Patras), *CIL*, VIII 21950 (Guarra en Proconsulaire), *CIL*, VIII 22317 (Timgad en Numidie), *AE*, 1973 652 (Aïn sidi Mansour en Maurétanie césarienne) et enfin *ILAlg*, II, 3 7841. Les légendes monétaires fournissent quelques points de comparaison, mais la portée du rapprochement est limitée dans la mesure où il s'agit d'un type de support différent.

⁹ Voir par exemple la dédicace du sanctuaire de Mars et Neptune à Nicopolis: *ILGR* 158 = *AE* 1992, 1534 = *AE* 2002, 1297. Cfr. aussi *CIL*, VI 40886; *CIL*, XII 3148 (*ILS* 85, Nîmes); *AE* 1974, 652 (Apamée en Syrie).

s'expliquer par un oubli accidentel ou intentionnel de l'auteur du texte. Un élément particulièrement digne d'intérêt est toutefois la présence du décompte des salutations impériales. On considère de fait que celles-ci tendent à être écartées de la titulature épigraphique des empereurs après le règne de Gordien III pour reparaitre seulement à l'époque tétrarchique. Jusqu'à présent, il n'en existait aucune attestation entre les règnes de Claude le Gothique et de Carin¹⁰. La dédicace d'Ostie vient partiellement combler cette solution de continuité. Il s'y ajoute une seconde dédicace à Probus, provenant de Djemila (Cuicul en Numidie), connue depuis le début du XX^e siècle et qui a fait l'objet d'une nouvelle publication dans le dernier volume des *Inscriptions latines de l'Algérie*, mais qui est curieusement passée inaperçue auprès des spécialistes du règne de Probus et des savants qui se sont penchés sur l'évolution de la titulature impériale dans la seconde moitié du III^e siècle¹¹. Sans remettre complètement en question la tendance à omettre la puissance tribunicienne dans le formulaire, ces deux textes suggèrent qu'il faut compter aussi avec des choix ponctuels, en étroite relation avec la nature des documents qui ne répondent pas tous au formalisme scrupuleux de ceux qui s'appuient sur des principes institutionnels¹².

La mention de l'itération des consulats permet de dater la dédicace d'Ostie avec une relative précision car Probus a revêtu son quatrième consulat pendant l'année 281. Cependant, la confrontation avec l'inscription de Cuicul permet peut-être de resserrer un peu plus la chronologie.

Ce texte est inscrit sur une plaque de pierre, aujourd'hui cassée à droite et à gauche (*Fig. 5*). Signalée d'abord par A. Ballu et R. Cagnat, elle a fait l'objet d'une nouvelle publication par X. Dupuis à partir des notes de H.-G. Pflaum¹³. Elle peut être transcrite ainsi:

[*Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Pr*][[*ϕβϕ*]] *Invicto Pio* [*Felici* ?- - -]

[*Aug(usto), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate)*] *VI, imp(eratori) VI,*

co(n)s(uli) IIII, p(atrici) p(atriciae), proco(n)s(uli) §[- - -]

[- - -] *a solo cum porticu*[[*m*]] *res p(ublica)* [- - -]

4 [- - -] *Tulli Maximi eq(uitis) R(omani) fl(aminis) p(er)p(etui)* [- - -]

¹⁰ Sur la titulature impériale, ses composantes et ses évolutions, voir MAGIONCALDA 1991 et KIENAST 1996, pp. 19-44.

¹¹ Voir *infra* pour ce texte.

¹² Pour cet aspect de l'épigraphie impériale, voir CHRISTOL 1999, p. 349. La mention de la *tribunicia potestas* perdure en revanche sur les légendes monétaires.

¹³ BALLU 1911, p. 110, n°2 et CAGNAT 1911, p. 140, n°11. Cfr. maintenant *ILAlg* II, 3 7841. Les mots sont séparés par des *hederae*. Cette inscription a été mise au jour dans le forum des Sévères.

Dans le détail, le texte pose des problèmes de restitution sur lesquels il ne serait pas opportun de s'attarder en détail. À la première ligne, il est vraisemblable de compléter la [282] séquence onomastique de l'empereur, comme le font R. Cagnat et X. Dupuis. La fin est plus problématique mais, pour des raisons de mise en page du texte, il est plausible d'ajouter l'épithète *Felix* au datif. Le début de la deuxième ligne permet de compléter la titulature, avec le surnom *Augustus*, puis l'indication du pontificat et de la puissance tribunicienne. Ces compléments laissent supposer qu'il manquait un bloc à droite et un autre, voire plus probablement deux à gauche. On discerne assez nettement les traces d'un S après la mention du proconsulat, mais son interprétation reste ouverte¹⁴. Le début de la troisième ligne devait comporter un descriptif de la construction. Après *res p(ublica)*, l'ethnique *Cuiculitanorum*, abrégé ou non, s'impose, mais il est difficile de savoir s'il figurait en fin de ligne ou au début de la suivante¹⁵. La mention au génitif du nom du *curator operum*, un chevalier romain nommé Tullius Maximus, appelle une formule comme *sub cura* ou équivalente. Enfin, un verbe marquant l'acte de construction a pu prendre place dans la lacune de la fin de la dernière ligne.

L'inscription de Cuicul, comme celle d'Ostie, date de 281, car Probus y a revêtu son quatrième consulat. En revanche, l'empereur n'a bénéficié que de six acclamations impériales. Elle comporte par ailleurs un élément supplémentaire de datation, puisque le nombre de [283] puissances tribuniciennes est précisé. La question de la date de référence par rapport à laquelle celles-ci étaient dénombrées demeure toutefois largement débattue pour les empereurs de la seconde moitié du III^e siècle. Selon le mode de comput du II^e siècle et dans la continuité de l'usage adopté par la dynastie sévérienne, Maximin le Thrace et Gordien III semblent avoir choisi le 10 décembre. Ce jour fut aussi celui où les Tétrarques renouvelaient leur *tribunicia potestas*. En revanche, Philippe l'Arabe pourrait avoir opté pour le 1^{er} janvier, tandis que le problème n'est pas tranché pour Valérien et pour Gallien. Quant aux empereurs qui se sont succédé entre Aurélien et Carin, les hypothèses d'un renouvellement le 10 décembre ou au moment du *dies imperii* ont été soutenues tour à tour – et c'est également le cas pour Probus¹⁶. Certes, des réserves peuvent être émises face à une entreprise qui cherche à

¹⁴ R. Cagnat, qui plaçait l'épithète *Felici* en début de la deuxième ligne, semble avoir pensé que l'extrémité droite de l'inscription était conservée. Il ne proposait aucune solution pour ce second S qu'il considérait peut-être comme une dittographie. L'*hedera distinguens* gravée entre les deux lettres rend néanmoins cette hypothèse délicate. X. Dupuis a proposé d'y lire l'initiale de la désignation de la construction, soit *s[caenam theatri]*, ce qui est possible mais conjectural.

¹⁵ R. Cagnat préférerait la seconde solution. X. Dupuis ne tranche pas.

¹⁶ Sur cette question, voir la synthèse de KIENAST 1996, pp. 30-36. Pour Philippe l'Arabe, l'hypothèse avait été émise prudemment par MATTINGLY 1930, p. 86 n. 3, puis elle a été reprise par LOROT 1975, pp. 790-791, qui s'appuie sur deux diplômes militaires (*CIL*, XVI 152 et 153). Il pourrait toutefois s'agir d'une exception. Pour la

établir un système qui puisse intégrer toutes les données dont nous disposons. En effet, il ne fait pas de doute qu'il existe pour certaines inscriptions des erreurs manifestes dans les mentions d'itération des différents titres portés par l'empereur. En outre, dans la mesure où, sous les Tétrarques, la date du 10 décembre est toujours valide pour le renouvellement des puissances tribunicienes, il serait assez logique que celle-ci ait prévalu également, au moins en principe, dans toute la seconde moitié du III^e siècle¹⁷. Pourtant, si ces objections sont valides pour les textes épigraphiques qui ne faisaient pas toujours l'objet d'un contrôle officiel, elles sont moins recevables pour les frappes monétaires. Or, ce sont justement celles-ci qui, pour le règne de Probus, ont conduit certains savants à proposer des solutions alternatives.

La date traditionnelle du 10 décembre, qui avait été adoptée par exemple par R. Cagnat (*Tab. I*), pose en effet des problèmes qui ont été relevés de longue date¹⁸. Elle fournit en effet un comput qui entre en contradiction avec plusieurs frappes monétaires émises par les ateliers de Rome et d'Antioche qui sont suffisamment importants pour ne pas être négligés. De fait, des deniers de Rome et des *aurei* d'Antioche portent la légende TR POT V COS IV, tandis que des deniers romains en assez grand nombre livrent la séquence TR POT VI COS V¹⁹. Pour faire coïncider ces données avec la documentation épigraphique et papyrologique, J. Lafaurie avait suggéré de décaler les quatrième et cinquième consulats de Probus pour les placer respectivement en 280 et 281, alors que le *Chronographe de 354* les situe en 281 et 282. Cette solution, qualifiée de « désespérée » par son auteur lui-même, n'a guère été reprise par la suite²⁰. [284]

TP I	7/276 – 9/12/276
TP II	10/12/276 – 31/12/276
TP II COS I	1/1/277 – 9/12/277
TP III COS I	10/12/277 – 31/12/277

puissance tribunicienne de Probus, après VITUCCI 1952, pp. 133-137, voir l'exposé des problèmes dans KREUCHER 2003, pp. 68-74.

¹⁷ Voir à ce propos les remarques de CHRISTOL 1999, pp. 349-356.

¹⁸ CAGNAT 1914, pp. 229-230. Ce comput est apparemment adopté par X. Dupuis pour dater le texte de Cuicul, qu'il situe entre le 1^{er} janvier et le 9 décembre 281. Outre les références citées plus bas, voir les remarques de HENZE 1896, pp. 2519-2520 suivi par VITUCCI 1952, pp. 136-137, PEACHIN 1990, p. 95 et, en dernier lieu, KREUCHER 2003, p. 73. L'avènement de Probus est d'ordinaire situé en juillet 276, sa mort à l'automne 282, contrairement à la date fournie par l'*Histoire Auguste* (*Prob.*, 11, 5), qui prétend que sa proclamation eut lieu en janvier (cfr. en dernier lieu KREUCHER 2003, pp. 126-133 et 179-186). Pour le règne d'Aurélien, voir également ESTIOT, 1995, pp. 63-66 et tableau p. 67.

¹⁹ Voir respectivement *RIC* V/2, 248, 914, 249 et 251.

²⁰ LAFAURIE 1965, pp. 147-149. Pour le *Chronographe de 354*, voir *MGH*, IX p. 60.

TP III COS II	1/1/278 – 9/12/278
TP IV COS II	10/12/278 – 31/12/278
TP IV COS III	1/1/279 – 9/12/279
TP V COS III	10/12/279 – 9/12/280
TP VI COS III	10/12/280 – 31/12/280
TP VI COS IV	1/1/281 – 9/12/281
TP VII COS IV	10/12/281 – 31/12/281
TP VII COS V	1/1/282 – 10/282

Tab. 1: Consulats et puissances tribunicienes de Probus selon le schéma de Cagnat 1914.

Plutôt que de trouver la réponse dans la chronologie des consulats, c'est vers la date d'itération des puissances tribunicienes que l'on s'est tourné. La première hypothèse, qui remonte à des observations de A. Alföldi et de D. J. Mattingly, a été soutenue par une démonstration de I. F. Kramer et de T. B. Jones, suivis entre autres par K. Pink, A. Chastagnol et D. Kienast (*Tab. 2*). [285] Elle fait coïncider la date de renouvellement de la puissance tribunicienne avec le *dies imperii* de Probus²¹. Celui-ci aurait ainsi reçu sa première *tribunicia potestas* après sa proclamation et sa victoire sur Florian vers juillet 276. Cette solution a le mérite de recouper l'ensemble des combinaisons attestées pour la titulature de Probus. Elle suppose toutefois l'existence d'une septième puissance tribunicienne entre juillet et septembre 282 – date approximative de la mort de l'empereur – qui n'est attestée par aucune source.

TP I	7/276 – 31/12/276
TP I COS I	1/1/277 – 7/277
TP II COS I	7/277 – 31/12/277
TP II COS II	1/1/278 – 7/278
TP III COS II	7/278 – 31/12/278
TP III COS III	1 /1/279 – 7/279
TP IV COS III	7/279 – 7/280
TP V COS III	7/280 – 31/12/280
TP V COS IV	1/1/281 – 7/281

²¹ MATTINGLY 1930, p. 91 n. 1. KRAMER, JONES 1943, p. 81. Cfr. PINK 1949, p. 15, CHASTAGNOL 1980b, p. 78, KIENAST 1996, p. 254.

TP VI COS IV	7/281 – 31/12/281
TP VI COS V	1/1/282 – 7/282
TP VII COS V	7/282 – 10/282

Tab. 2: Consulats et puissances tribunicienes de Probus selon le schéma Kramer – Jones 1943.

C'est en partie cette objection qui a conduit M. Peachin à proposer un autre mode de comptage, repris en dernier lieu dans le manuel de J.-M. Lassère (*Tab. 3*)²². Selon lui, Probus aurait attendu le 10 décembre 276, c'est-à-dire près de six mois après son acclamation et l'élimination de Florian. Cette hypothèse permet également d'intégrer l'ensemble de la documentation connue pour la titulature de Probus, tout en faisant l'économie de la septième *tribunicia potestas* non attestée par les sources.

TP I	10/12/276 – 31/12/276
TP I COS I	1/1/277 – 9/12/277
TP II COS I	10/12/277 – 31/12/277
TP II COS II	1/1/278 – 9/12/278
TP III COS II	10/12/278 – 31/12/278
TP III COS III	1/1/279 – 9/12/279
TP IV COS III	10/12/279 – 9/12/280
TP V COS III	10/12/280 – 31/12/280
TP V COS IV	1/1/281 – 9/12/281
TP VI COS IV	10/12/281 – 31/12/281
TP VI COS V	1/1/282 – 10/282

Tab. 3: Consulats et puissances tribunicienes de Probus selon le schéma de Peachin 1990.

Comme l'avait déjà fait remarquer G. Vitucci, c'est avant tout par les légendes monétaires que la question de la date du renouvellement des puissances tribunicienes de

²² PEACHIN 1990, pp. 95-96. LASSÈRE 2005, pp. 1026-1027.

Probus peut être sinon résolue, du moins éclaircie²³. Les inscriptions ne fournissent qu'une aide limitée et comportent plus fréquemment des erreurs que les monnaies. Le dossier a été repris en dernier lieu par G. Kreucher qui, à partir des documents les plus fiables, a relevé les différentes combinaisons entre les itérations du consulat et celles de la puissance tribunicienne pour les rassembler en plusieurs ensembles. Il a ensuite étudié l'insertion de ces groupes et leur répartition sur les six années du règne de Probus selon les schémas de I. Kramer et T. Jones et de M. Peachin. Il en ressort que pour des raisons de vraisemblance, c'est l'hypothèse [286] d'un renouvellement le jour du *dies imperii* qui apparaît la plus plausible dans l'état actuel de notre documentation²⁴. Par ailleurs, la confrontation des deux inscriptions de Cuicul et d'Ostie conforte quelque peu la solution proposée par I. Kramer et T. Jones. Dans le cas où Probus aurait revêtu sa première *tribunicia potestas* le 10 décembre 276, la sixième débiterait donc en décembre 281, tandis que le cinquième consulat s'achève le 31 décembre de la même année. L'empereur aurait alors reçu successivement deux acclamations impériales en trois semaines ce qui, sans être entièrement exclu, est assez peu probable. En revanche, si l'on choisit le jour de sa proclamation, l'association TRIB POT VI COS IV nous place entre juillet et décembre 281. Six mois paraissent plus raisonnables pour l'enchaînement de deux salutations comme *imperator* – à moins d'envisager une erreur de gravure sur l'une ou l'autre de ces deux textes. Notons enfin qu'il paraît très douteux que, suivant l'hypothèse de M. Peachin, Probus ait attendu près de six mois avant de recevoir sa première puissance

²³ VITUCCI 1952, pp. 136-137.

²⁴ KREUCHER 2003, pp. 67-74. En éliminant les ensembles les plus incertains, il lui reste 7 groupes de combinaisons à répartir sur la totalité de la durée du règne. Il faut toutefois apporter une correction à cette classification. En effet, que l'on prenne le comput s'appuyant sur le *dies imperii* (Kramer – Jones) ou celui qui est fondé sur un renouvellement le 10 décembre, mais modifié (Peachin), G. Kreucher ne parvient pas à insérer deux ensembles (ses numéros 2 et 3). Selon nous, cette impasse tient seulement au fait qu'il se méprend sur les données que ces documents fournissent. Le groupe 3, en effet, inclut sur des monnaies considérées comme des deniers de Rome dans le *RIC*, V/2 245-246. Comme nous l'indique obligeamment S. Estio, il faut signaler qu'en réalité *RIC*, V/2 245 est un quinaire de Siscia dont la légende au revers est P M TR P C/OS [IIII] (cfr. KING, 2007, p. 394 et pl. 31, 7 et 9) ; l'existence de *RIC*, V/2 246 demeure quant à elle sujette à caution car la monnaie n'a pas été revue depuis la publication de J. Tanini qui sert d'unique autorité à P. H. Webb dans le *RIC*, V/II. Sur ces monnaies, le nombre d'itération des puissances tribuniciennes n'apparaît pas, mais il est assez logique d'estimer qu'elles ont été passées sous silence comme, de manière évidente, sur d'autres *antoniniani* de Siscia (*RIC*, V/2 614-615: TRI P COS III) ou sur un denier attribué à Rome (*RIC*, V/2 247, même légende ; il provient cependant de Siscia) qui, eux, ne sont pas pris en compte par G. Kreucher (sur cette question pour le règne de Gallien et de Valérien, voir ALFÖLDI 1940, pp. 3-4). Le second groupe ne comporte qu'une seule inscription qui provient de Segerme (Proconsulaire) et qui est conservée au musée du Bardo (*CIL*, VIII 11172; *ILS* 595; cfr. BEN ABDALLAH 1986, n°74). On lit TRIB POT III COS dans la titulature de Probus, combinaison inconnue par ailleurs et qui ne rentre que dans le schéma traditionnel suivi par R. Cagnat. Toutefois, il faut probablement supposer une erreur de gravure et lire TRIB POT II COS, hypothèse qui semble confirmée par l'existence d'une seconde base identique portant cette association et où le nom de l'empereur a été martelé, mais qui était très probablement celui de Probus (*CIL*, VIII 11170; cfr. BEN ABDALLAH 1986, n°73). R. Cagnat supposait quant à lui que, sur le premier texte, il fallait lire TRIB POT III COS II, le chiffre de l'itération des consulats n'ayant jamais été gravé (CAGNAT 1885, pp. 162-163).

tribunicienne²⁵. En revanche, l'absence de mention d'attestation d'une septième *tribunicia potestas* est un argument *a silentio* dont la portée doit être réduite. De ces observations il résulte que le monument d'Ostie doit être situé dans la seconde moitié de l'année 281. [287]

LES SALUTATIONS IMPÉRIALES ET LES VICTOIRES MILITAIRES DE PROBUS: QUELQUES HYPOTHÈSES

L'intérêt principal de la titulature de l'inscription d'Ostie et de celle de Cuicul est, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, la mention des acclamations comme *imperator*. Celle-ci incite à reprendre le dossier des campagnes et des victoires du règne de Probus. Néanmoins, il ne peut être abordé qu'avec prudence, dans la mesure où la valeur des salutations impériales et leur mode de dénombrement demeurent parfois incertains. Ainsi, H. Dessau avait jadis observé qu'à partir de Dioclétien, elles ne renvoyaient plus à de véritables faits de guerre et qu'elles étaient renouvelées annuellement le jour du *dies imperii*. Il avait cru déceler les prémices de cette innovation dans le mode de dénombrement des salutations de Gallien et de Postumus. Dans cette lignée, X. Lorient a cherché à démontrer que cette pratique fut déjà adoptée par Alexandre Sévère²⁶. En revanche, pour Gordien III et Maximin le Thrace, il est possible de les associer à des faits d'armes réels²⁷. Le cas d'Aurélien est un peu plus délicat, car si le décompte exclut leur itération au moment du *dies imperii*, on peine à les mettre en relation avec des victoires effectives²⁸. La difficulté apparaît très nettement pour Gallien et la chronologie discutée de son règne, pour lequel on a proposé tour à tour un renouvellement à l'anniversaire du jour de son acclamation comme *imperator* ou leur lien avec des succès militaires²⁹. Il faut en effet compter avec deux types d'erreurs qui peuvent compromettre tout système mis en œuvre pour accorder nos documents: non seulement celles qui tiennent à de pures et simples fautes de gravure sur les inscriptions, mais aussi celles qui dérivent de modes de comptages alternatifs ou locaux. Les acclamations

²⁵ Signalons au passage que, de ce fait, il faut probablement restituer le troisième (et non le second) consulat sur un milliaire endommagé de Brignoles (territoire d'Aix-en-Provence) mentionnant la quatrième puissance tribunicienne de Probus (*CIL*, XII 5472 = *CIL*, XVII/2 47 = *ILN*, III 297). Quant à la restitution de la fin d'un autre milliaire provenant du territoire de Fréjus, elle pourrait être identique, mais sans certitude (*CIL*, XII 5467 = *CIL*, XVII/2 43; cfr. *ILN*, I 196).

²⁶ DESSAU 1892, pp. 434-435. LORIENT 1981, pp. 225-229. Les arguments en faveur de l'hypothèse qui fait du renouvellement du titre d'*imperator* le jour du *dies imperii* une innovation antérieure à la Tétrarchie demeurent cependant ténus: voir les réserves émises par KIENAST 1996, pp. 37-38. Cfr. aussi PEACHIN 1990, pp. 54-99.

²⁷ LORIENT 1981, pp. 229-235. BERSANETTI 1941.

²⁸ ESTIOT 1998, pp. 112-115.

²⁹ Pour la première hypothèse, voir ainsi DESSAU 1892, p. 433 et MANNI 1947, pp. 127-137. La seconde a été défendue notamment par ALFÖLDI 1967.

impériales sont de fait une composante moins officielle de la titulature qui, pour cette époque, se révèle assez faible et souvent malmenée³⁰.

[288] En ce qui concerne Probus, la confrontation entre les inscriptions de Cuicul et d'Ostie semble exclure la possibilité d'un renouvellement des acclamations impériales coïncidant avec le *dies imperii*. Les sixième, septième et huitième salutations datent en effet de l'année 281. Une erreur du lapicide paraît difficilement envisageable sur le texte ostien, dans la mesure où le chiffre est inscrit en toutes lettres. Elle n'est en revanche pas exclue sur la dédicace africaine. On pourrait aussi envisager que nous avons affaire à deux modes de décomptes concurrents. Avant tirer une telle conclusion, il faut malgré tout examiner la possibilité que ces salutations aient correspondu à des victoires effectives, dont au moins deux auraient été célébrées dans le courant de l'année 281.

Pour essayer de faire coïncider les salutations impériales de Probus avec ses victoires, deux problèmes se posent: d'une part, établir la chronologie des différentes campagnes qu'il a menées personnellement ou qui ont été conduites par ses généraux et, d'autre part, déterminer les victoires qui ont pu être couronnées par une acclamation. Nous ne prétendons pas reprendre ici cet épineux dossier dans son intégralité, mais seulement fournir quelques pistes pour orienter la réflexion. L'identification et la datation des événements militaires du règne de Probus, qu'il s'agisse de campagnes contre des peuples extérieurs à l'Empire ou de batailles menées contre des usurpateurs, demeure en effet très discutée et fluctuante. Il est toutefois indispensable de s'arrêter brièvement sur cette chronologie et en particulier sur les victoires que l'on peut placer avec une fiabilité relative.

Le premier succès militaire de Probus après l'élimination de Florian semble avoir été une victoire remportée contre les Goths qui, déjà sous le règne de Tacite, menaient des incursions en Asie Mineure. Ces opérations ont dû prendre place en Asie Mineure et dans les régions danubiennes lors de la marche du nouvel empereur vers l'Occident au cours de l'automne 276. On n'en trouve aucune trace explicite dans les sources littéraires, mais deux éléments étayaient son existence. Probus possède le titre de *Guthicus* (*sic*) sur une dédicace de Véleia, généralement datée de la première moitié de l'année 277³¹. Par ailleurs, la seconde

³⁰ La nature du document est alors essentielle: moins un texte est « officiel », plus il a de chances d'être fautif. Ces glissements ont été ponctuellement constatés dès l'époque sévérienne. Ainsi, par exemple, sur un hommage rendu en 198 à Septime Sévère provenant de Glanum, le décompte des acclamations impériales qui est de III alors qu'on s'attendrait à en trouver onze peut s'expliquer par sa correspondance avec le nombre total des *cognomina ex uirtute* qu'il portait à cette époque: *AE*, 1992 1186. Cfr. CHRISTOL 1997, pp. 354-355. Pour un exemple d'erreur commise par un atelier monétaire sous le règne d'Aurélien, voir ESTIOT 1998, p. 115. Cfr. ESTIOT 2006, p. 220.

³¹ *CIL*, XI 1178b (*ILS* 594): *Imp(eratori) Caes(ari) | M(arco) Aur(elio) Pro|bo Pio Fel(ici) | Aug(usto) |⁵ Guthico (!) | pont(ifici) max(imo), | trib(unicia) pot(estate), co(n)s(uli), | p(ater) p(atriciae), d(ecreto) d(ecurionum)*. Cette

émission de l'atelier monétaire de Lyon, située dans le courant de l'automne 276, comporte une série d'*aurei* et d'*antoniniani* portant au revers la légende VICTORIA GOTHIC(A). Il faut également ajouter le témoignage d'un médaillon de Ticinum à la légende VIRTVS AVG // TRIVMFVM GOTTHICVM et un binio d'or de Siscia avec l'inscription VICTORIA GVTTHICA³².

[289] La seconde expédition militaire datable avec quelque certitude est la campagne conduite sur les frontières occidentales contre les incursions des Germains dans le courant de l'année 277 et au début de 278. Celle-ci est évoquée par les sources littéraires, en premier lieu par Zosime, mais également par la *Vita Probi*³³. Son déroulement exact reste néanmoins flou, car ces deux récits sont soit confus, soit entachés d'inventions ou d'anachronismes. On distingue généralement à leur suite deux théâtres d'opérations. Le premier était situé autour du cours supérieur du Rhin, où l'empereur vainquit les Alamans et les Juthunges, tandis que des généraux repoussaient les Francs en Gaule du Nord. Cette campagne se serait prolongée en Vindélicie, contre les Burgondes et les Vandales, au bord d'un fleuve que, depuis Mommsen, on identifie à la Lech. Ces interventions sur le *limes* occidental, qui paraît avoir été enfoncé depuis le confluent du Rhin et du Neckar jusqu'à la région d'Augsbourg, doivent très probablement être considérées de manière unitaire. Ces victoires ont valu à Probus le surnom *ex virtute* de *Germanicus maximus*, qui est attesté dans la documentation épigraphique seulement à partir de la seconde moitié de l'année 278 – et plus tard encore dans les papyri, après la moitié du mois d'octobre 279³⁴. Or, comme l'a montré S. Estiot, celle-ci est vraisemblablement achevée dès le début de l'année 278. C'est vers cette époque en effet qu'il faut situer la troisième émission de l'atelier de Ticinum frappant des *aureliani* portant au revers la légende VICTORIA GERM(ANICA). Elle est à mettre en relation avec un *donativum* célébrant la victoire de l'empereur sur les Germains, ainsi que son second consulat et son *adventus* en Italie du Nord. Elle trouve en outre un écho dans une série d'*aurei* et

victoire est retenue par VITUCCI 1952, pp. 35-36 et par KREUCHER 2003, p. 133. On soulignera pourtant que l'absence d'itération du consulat n'indique pas nécessairement qu'il s'agit du premier: cfr. VITUCCI 1952, p. 35 n. 3 et PEACHIN 1990, p. 97. Sur les *cognomina ex virtute* de Probus, voir également VAN'T DACK 1973 et KETTENHOFEN 1986. Une allusion à ces opérations, chronologiquement décalée, se lit peut-être dans la *Vit. Probi*, 16, 3 (mention d'un succès contre les Gètes).

³² Sur l'émission de Lyon, cfr. BASTIEN 1976, p. 51 et 173, n°159 (*RIC*, V/2 10). Celui-ci préfère néanmoins attribuer cette légende à une confusion avec un titre qui revenait à Tacite. Pour Ticinum et Siscia, voir ESTIOT, GYSEN 2004, pp. 81-84.

³³ ZOS., 1, 67-68. *Vit. Probi*, 13,5-14. Cfr. EUTR., *Breu.*, 9, 17, 1; OROS., 7, 24, 2; ZON., 12, 29; HIER., *Chron.*, p. 223 Helm. Voir DANNHÄUSER 1909, pp. 47-61; VITUCCI, 1952, pp. 35-49, KREUCHER 2003, pp. 133-144 et en dernier lieu ESTIOT 2006, pp. 222-229, qui recadre les datations généralement admises.

³⁴ *AE*, 1995 1541 (cfr. *infra* n. 36 pour le texte). Pour les papyrus, voir VAN'T DACK 1973 et PEACHIN 1990, 96.

d'*antoniniani* appartenant à la cinquième émission de l'atelier de Lyon que P. Bastien a située à la même époque³⁵.

Le troisième succès militaire de Probus que l'on peut désormais dater avec quelque précision est celui qui fut remporté contre les brigands Isauriens en Lycie – Pamphylie et qui s'est achevé par le siège et la prise de Cremna³⁶. Une dédicace à l'empereur mise au jour lors des fouilles conduites sur le site de cette ville et datée par la titulature situe ces événements dans la seconde moitié de l'année 278³⁷. Malgré le récit de la *Vita Probi*, [290] destiné à magnifier la réputation guerrière de l'empereur, il semble par ailleurs établi que Probus n'a pas conduit personnellement cette répression, manifestement laissée à la charge du gouverneur de l'époque, Terentius Marcianus, qui est également l'auteur de la dédicace citée. Il s'agit par conséquent d'une victoire *in absentia*, dont il est difficile de mesurer l'importance exacte, mais qui n'était peut-être pas proportionnelle à la place qui lui est accordée par l'œuvre de Zosime.

Les autres événements militaires du règne se laissent moins bien situer chronologiquement. En Égypte, la répression contre les Blemmyes, peuple nomade de Nubie, qui, selon les versions, se seraient ralliés à Ptolémaïs pour lutter contre Coptos ou qui, au contraire, auraient assailli les deux villes, paraît avoir revêtu une importance suffisante dans le cours du règne pour que des captifs de cette peuplade fussent exhibés lors du triomphe romain de Probus à la fin de l'année 281 ou au début de 282. Encore doit-on, une fois de plus, prendre avec prudence cette affirmation qui est à mettre au crédit de « Vopiscus » et de la *Vita Probi*. Comme contre les brigands isauriens, il ressort du texte de Zosime que Probus n'a pas dirigé les opérations en personne³⁸. La datation de ces troubles demeure très obscure. Leur mise en relation avec l'usurpation de Saturninus, parfois supposée, est rien moins qu'assurée. On a souvent pensé qu'ils avaient pris place dans le courant de l'année 280, mais sans aucune

³⁵ ESTIOT 2006, p. 219-222 et 229 (cfr. *RIC*, V/2 425). Pour Lyon, voir BASTIEN 1976, pp. 54-55. La campagne fut donc plus courte que ce que l'on admettait jusqu'à présent.

³⁶ ZOS., 1, 69-70 et *Vit. Probi.*, 16, 4-6.

³⁷ *AE*, 1995 1541: [I]m[peratori] Caesari | M(arco) Aur(elio) Probo Pio Fel[ici] | Invicto Aug(usto), pont[ifici] | max(imo), Goth(ico) max(imo), Germ(anico) |⁵ max(imo), trib(unicia) pot(estate) III, co(n)s(uli) | II, p(atr)ip(atr)iae, proco(n)s(uli) | [T]erentius Marcian[us], | v(ir) p(er)fectissimus, praeses provinciae | Lyciae Pamphyliae n(umini) m(aiestati)q(ue) eius dicatissimus |¹⁰ votis X ann(or)um, votis XX ann(or)um. Pour la démonstration, voir BRANDT 1991. La datation repose sur le comput retenu plus haut pour les puissances tribunicienes. Les positions adoptées par les auteurs précédents, 279 (CREES 1911, p. 155) ou même 280 (VITUCCI 1952, p. 55) ne sont plus recevables. Pour le siège de Cremna et les vestiges archéologiques, voir MITCHELL *ET AL.* 1995, pp. 177-218.

³⁸ Pour le récit des événements, voir ZOS., 1,71,1 et *Vit. Probi.*, 17,2-3. Pour le triomphe, voir *Vit. Probi.*, 19,2: *triumphavit de Germanis et Blemmyis*. Zosime écrit expressément que la répression fut conduite διὰ τῶν τότε στρατηγόντων.

preuve décisive³⁹. Plus récemment, G. Kreucher a proposé de les placer dans la première moitié de 279⁴⁰. Sa démonstration repose sur deux arguments. D'une part, il s'appuie sur l'enchaînement narratif des événements dans la *Vit. Prob.* (17) qui fait de ce succès en Égypte l'un des motifs qui auraient poussé les Perses à engager des négociations avec Rome. Or – et c'est le second argument –, le titre de *Persicus* (ou *Parthicus*) *maximus*, qui n'est connu jusqu'à présent que par les papyrus, est attesté à partir d'octobre 279. Nous aurions donc là un *terminus ante quem* pour ces opérations dans le nord de l'Égypte. Il n'est guère besoin de souligner cependant combien une hypothèse étayée par la seule *Histoire Auguste* doit être reçue avec la plus grande prudence. Il faudrait en outre considérer que ce succès simplement diplomatique aurait été maquillé en succès militaire.

[291] La *Vita Probi* évoque également des campagnes de l'empereur dans l'Illyricum qui se sont traduites notamment par des affrontements avec les Sarmates et les Goths. Elles sont passées sous silence par toutes les autres sources, mais il s'en trouve peut-être un écho chez Aurelius Victor; rapportant les mesures prises par Probus en faveur de l'implantation de la vigne en Occident, celui-ci cite la Gaule puis la Pannonie et la Mésie qui, comme la première, sont réputées avoir été libérées des barbares qui les avaient dévastées⁴¹. S'il n'est pas absolument certain que les opérations contre les Goths soient un doublon de la guerre de la fin 276, la mention des Sarmates jette la suspicion sur l'ensemble de ces informations que l'on a parfois regardées comme de pures et simples inventions de la part de l'auteur de la *Vita*. En dernier lieu, G. Kreucher en admet l'historicité, mais, faute de confirmation par d'autres sources, il les assimile à des opérations mineures de maintien de l'ordre. Il est délicat de les insérer dans la chronologie, mais si elles ont bien eu lieu, il est plausible de les situer au retour de la campagne germanique, soit dans le courant de l'année 278 ou au début 279.

Il faut enfin signaler les campagnes de répression contre une partie des peuples barbares installés en Thrace avec les Bastarnes, peut-être dans le courant de 280. Celles-ci ne furent probablement pas menées non plus par l'empereur, mais le soulèvement pourrait avoir eu lieu dans le courant de la même année ou de la suivante. Le récit de la *Vita Probi* fournit

³⁹ Ainsi DANNHÄUSER 1909, p. 65 sq. Cfr. VITUCCI 1952, pp. 57-58, qui l'interprète comme un « piccolo moto rivoluzionario ». Le lien avec la tentative d'usurpation de Saturninus, proposé notamment par E. DANNHÄUSER, *loc. cit.*, repose sur une remarque de l'*Histoire Auguste* (*Quadr.*, 9-10) qui la localise à Alexandrie, contre les autres sources en Syrie (ZOS., 1, 66, 1) et même à Antioche (JORD., *Rom.*, 293; cfr. KREUCHER 2003, p. 173 et 177).

⁴⁰ KREUCHER 2003, pp. 155-161.

⁴¹ *Vit. Prob.*, 16, 2-5. Cfr. AUR. VICT., *Caes.*, 37, 3: *hic Galliam Pannoniasque et Moesorum colles vinetis replevit, postea sane quam barbarorum attritae gentes sunt, quae nostris principibus suorum scelere interfectis, irruperant*. Pour la chronologie et l'interprétation, CREES 1911, p. 154, VITUCCI 1952, p. 51 et KREUCHER 2003, pp. 148-149 ainsi que PASCHOUD 2001, p. 123. Ces événements sont toutefois situés en 279 par BASTIEN 1976, p. 20. Sur la mention douteuse des Sarmates, voir ALFÖLDY 1989, p. 399 n. 40.

un détail digne d'intérêt, car il précise qu'il se déroula alors que Probus était aux prises avec des usurpateurs (*occupato bellis tyrannicis Probo*)⁴².

Au nombre des événements militaires qui ont marqué le règne de Probus s'inscrivent en effet les diverses usurpations signalées par les sources, pour lesquelles il faut cependant faire une fois encore la part des inventions. La plus certaine est celle de Saturninus, brièvement signalée chez Aurelius Victor, Eutrope et l'*Epitomè de Caesaribus* et mentionnée un peu plus longuement chez Zosime et dans l'*Histoire Auguste*. Sa datation a fait l'objet de nombreuses discussions⁴³. Il est certain que l'on ne peut tirer argument de son insertion dans l'économie narrative du récit de Zosime, qui la place immédiatement après l'arrivée au pouvoir de Probus. L'historien grec construit ici son récit par regroupement thématique et ne choisit pas l'agencement chronologique des faits. La *Vita Probi*, qui est moins fiable sur le plan factuel [292] mais qui paraît respecter au moins partiellement la succession des événements, la situe après la paix conclue avec les Perses et l'installation des Bastarnes en Thrace – soit dans le courant de 279 ou de 280. La *Chronique* de Jérôme, enfin, recense ce soulèvement pour l'année 281, mais cette information est *a priori* sujette à caution dans la mesure où cette même source décale d'un an la mort de Florian (située en 277) et l'usurpation qui a précédé l'assassinat de Probus (en 283). En définitive, les seuls témoignages qui offrent quelque prise à la datation sont les monnaies et leur séquence chronologique⁴⁴. Comme l'a montré S. Estiot, l'usurpation de Saturninus se traduit dans un premier temps par la frappe par l'atelier d'Antioche d'*aurei* encore au nom de Probus mais dont la légende de revers au pluriel VICTORIAE AVG(VSTORVM DVORVM) nourrit la fiction d'une association de Saturninus au pouvoir. Puis le pas de la rébellion franchi, Antioche émet des *aurei* au nom de Saturninus lui-même, seul empereur désormais comme l'atteste la légende au singulier VICTORIAE AVG(VSTI). La répression de l'usurpation achevée et le compétiteur éliminé, la frappe reprend au nom de Probus au sein de l'atelier syrien ; elle s'accompagne d'une clarification de la frappe, car désormais Antioche signe ses monnaies d'or de son initiale A ou de l'abréviation ANT. La série d'or de ces frappes porte la légende P M TR P V COS IIII P P et montrent le *processus* consulaire de janvier 281. Or, S. Estiot a souligné que les *aurei* frappés par

⁴² *Vit. Prob.*, 18, 2-3. Cfr. ZOS., 1, 71, 1. Voir DANNHÄUSER 1909, p. 71, VITUCCI 1952, pp. 52-53 et, en dernier lieu, KREUCHER 2003, pp. 163-164.

⁴³ AUR.-VICT., 37, 2; EUTR., 9, 17, 1; *Epit. Caes.*, 37, 1. *Vit. Prob.*, 18, 4 et *Quadr.*, 7-11; ZOS., 1, 66, 1. Cfr. aussi OROS., 7, 24, 3; ZON., 12, 29; JORD., *Rom.*, 293; JOH. ANT., 158 Müller. Voir les reconstructions proposées dans DANNHÄUSER 1909, pp. 65-65, CREES 1911, pp. 113-116, VITUCCI 1952, pp. 58-62 et KREUCHER 2003, pp. 172-177.

⁴⁴ On ne peut rien tirer de la vie de Saturninus dans le « Quadrige des Tyrans » de l'*Histoire Auguste*. Pour le dossier numismatique, voir ESTIOT 2002.

Saturninus ne portent pas cette marque d'atelier et qu'ils sont donc nécessairement antérieurs. L'usurpation de Probus est donc datable des derniers mois de l'année 280⁴⁵. G. Kreucher a cependant contesté cette reconstitution. Il met en doute le lien entre la présence de Probus à Antioche au début de 281 et la répression de la révolte de Saturninus. Il estime que celui-ci ne s'est soulevé que lorsque Probus eut quitté Antioche, tirant argument de la notice de Zosime et surtout de l'assassinat de l'usurpateur par des soldats stationnés en Orient avant même que l'empereur ne lance une campagne contre lui⁴⁶. Le second argument qu'il invoque est la légende VICTORIA AVGG d'un *aureus* de l'atelier d'Antioche. Le second G lui apparaît comme une adjonction postérieure à un monnayage précédent de Probus (*RIC*, V/2 916-918) dont l'existence, à ses yeux, s'expliquerait assez mal si ces événements se situaient à la fin de l'année 280 avant un séjour de l'empereur à Antioche début 281. Il faudrait donc situer cette tentative d'usurpation dans la première moitié de l'année 281. Pourtant, les éléments de cette démonstration ne paraissent pas décisifs. L'assassinat de Saturninus avant même le début de l'expédition contre lui ne prouve pas que Probus avait alors quitté l'Orient: ce fait vient surtout souligner la fidélité et le zèle des soldats envers leur *imperator*. L'enchaînement des frappes de Saturninus et [293] de Probus tel qu'il est reconstitué par S. Estiot apparaît bien plus satisfaisant. Notons enfin que la datation à la fin de l'année 280 recouperait indirectement la *Chronique* d'Eusèbe – Saint Jérôme, qui, en dépit du décalage, situe bien cette usurpation dans la quatrième année du règne de Probus⁴⁷.

Dès lors, si l'on retient cette solution, on ne peut suivre G. Kreucher qui place avant l'usurpation de Saturninus la seconde tentative de renversement de Probus par Bonosus et Proculus⁴⁸. Celle-ci est ignorée des auteurs grecs, en particulier de Zosime, tandis qu'elle est signalée par les textes latins, dont Aurelius Victor, Eutrope, l'*Épitomè* ou Orose, et surtout par l'*Histoire Auguste* dans la *Vita Probi* et le *Quadrige des quatre tyrans*⁴⁹. Dans cette dernière source, le degré de fiction est tel qu'aucun élément digne de foi ne peut être retiré⁵⁰. Les informations se résument à presque rien, mais on ne saurait pour cette seule raison rejeter l'historicité de ces événements même si elle n'est pas confortée par d'autres documents – le

⁴⁵ Monnaies de Saturninus: *RIC*, V/2, p. 191, 1 (attribuées par erreur à Alexandrie); *aureus* avec la légende *victoria Augustorum duorum*: *RIC*, V/2 919 (Antioche); monnaie du *processus* consulaire de 281 frappée à Antioche: *RIC*, V/2 914.

⁴⁶ ZOS., 1, 66, 1: ὄπερ ἀκούσαντι τῷ Πρόβῳ καὶ διανοουμένῳ τὸ ἐγχείρημα μετελθεῖν, ἔφθησαν οἱ κατὰ τὴν ἑῶν στρατιῶται συγκαταβέσαντες τῇ τυραννίδι τὸν ἄνθρωπον. KREUCHER 2003, pp. 176-177.

⁴⁷ HIER., *Chron.*, p. 224c Helm. ESTIOT 2002, pp. 232-236.

⁴⁸ KREUCHER 2003, pp. 166-172.

⁴⁹ AUR. VICT., *Caes.*, 37, 3; EUTR., 9, 17, 1; *Epit.*, 37, 2; OROS., 7, 24, 3; *Vit. Prob.*, 18, 4-8; *Quadr.*, 12-14.

⁵⁰ Voir, parmi d'autres, CHASTAGNOL 1969.

monnayage attribué à Bonosus étant unanimement rejeté comme faux⁵¹. Les deux usurpateurs se seraient soulevés à Cologne s'il faut en croire Eutrope et « Vopiscus ». Faute d'éléments probants de datation, on a voulu mettre ces événements en relation avec le martelage de dédicaces à Probus dans certaines cités de l'Occident romain. Toutefois, cette thèse ne résiste pas à l'examen⁵². La septième émission dégagée par P. Bastien pour l'atelier de Lyon comporte en revanche des *aurei* faisant l'éloge des victoires de Probus, ainsi que des *antoniani* sans marque, qu'il a rattachés à un *donativum* offert aux soldats à l'occasion de la révolte des prétendants à la pourpre de Cologne. Il la place dans le courant de l'été 281 en s'appuyant sur la chronologie relative des séries monétaires⁵³. Par ailleurs, à travers cette effervescence touchant les régions occidentales, il faut peut-être lire en creux la poursuite des incursions germaniques sur le bord du Rhin qui avaient déjà marqué le début du règne. Cette agitation semble confirmée par l'existence d'un multiple d'or inédit étudié actuellement par S. Estiot, qui fut frappé à l'occasion d'une campagne victorieuse contre les Germains pour un *donativum* et un *adventus* à Ticinum qu'elle situe dans la seconde moitié de l'année 281⁵⁴. Elle est suggérée également par l'étude du volume des frappes monétaires des ateliers de Ticinum, Lyon et Rome, marqué pour l'année 281 par un accroissement significatif qui semble bien [294] trahir un effort de guerre important sur le front occidental. Il n'est pas impossible de la rapprocher d'une dédicace d'Augsburg en Rétie gravée dans la seconde moitié de 281 en l'honneur de Probus qui y est qualifié de *restitutor provinciarum*⁵⁵. C'est donc bien à cette date qu'il faudrait situer cette tentative conjointe d'usurpation⁵⁶.

Il reste une dernière tentative pour renverser Probus qui, cette fois, n'est signalée que dans les sources de langue grecque et qui semble avoir pris place en Bretagne⁵⁷. La tradition n'a pas conservé le nom de l'usurpateur, mais celui-ci était, selon Zosime, le gouverneur en poste dans l'île. Les éléments chronologiques sont toutefois ténus. Un peu plus avant dans son

⁵¹ *RIC* V/2, p. 579 et 592. Sur l'inauthenticité, cfr. SALZMANN 1981.

⁵² Quelques textes martelés proviennent d'Espagne que les usurpateurs auraient, selon la *Vita Probi*, tenté de rallier à leur soulèvement. Mais outre que cette indication reste sujette à caution, la majorité des textes martelés provient d'Afrique, tandis qu'il ne s'en trouve aucun en Gaule ou en Bretagne, provinces qui, selon « Vopiscus », se rallièrent également aux usurpateurs. Cette hypothèse a été soutenue par VITUCCI 1952, p. 69. Sur le martelage du nom de Probus, cfr. *infra*, n. . 77.

⁵³ BASTIEN 1976, p. 22-23 et 57.

⁵⁴ Nous tenons à remercier une nouvelle fois S. Estiot pour ces indications sur ses travaux en cours.

⁵⁵ [*Restitutori pr*]ovinciarum et operum [*publi*]corum providen]tissimo ac super omnes [*retro* | principes for]tissimo Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aur(elio) [*Probo* | p(io) f(elici), invicto Aug(usto), p(ontifici)] m(aximo), trib(unicia) pot(estate) VI, co(n)s(uli) IIII, patri [*patriae*, | proco(n)s(uli), - - -]inus v(ir) p(erfectissimus), a(gens) v(ices) p(raesidis) prov(inciae) Raet(iae), n[umini] ⁵ maiestatiq(ue) eius] dicatissimus: WAGNER 1956-1957, p. 224, n° 30.

⁵⁶ Elle fut déjà soutenue par DANNHÄUSER 1909, p. 80; KREUCHER 2003, pp. 166-172. VITUCCI 1952, pp. 66-73 proposait les années 280-281. CHASTAGNOL 1980b estime que la révolte n'est guère datable.

⁵⁷ ZOS., 1, 66, 2, repris par ZON., 12, 29.

récit, Zosime signale qu'une partie des Germains vaincus au cours de la campagne de Rétie furent installés en Bretagne et qu'ils apportèrent leur concours lors de la répression de ce soulèvement, qui serait par conséquent postérieur à 279. Probus confia la direction des opérations à l'un de ses proches, Victorinus, qui s'en acquitta avec succès. On a tendance à identifier cet homme avec celui qui partagea le cinquième consulat de l'empereur pendant l'année 282, en supposant de manière assez plausible que cette charge était une récompense pour avoir mis un terme à l'insurrection de Bretagne. Aucune certitude ne peut donc se dégager pour ces événements, qui peuvent avoir eu lieu aussi bien en 280 qu'en 281⁵⁸.

Le tableau suivant (*Tab. 4*) récapitule l'ensemble des observations précédentes sur les événements militaires du règne de Probus, en laissant de côté la question de la participation directe de l'empereur aux combats, qui est ici secondaire.

Campagne contre les Goths en Asie Mineure	Automne 276
Campagnes en Gaule et en Rétie	Seconde moitié 277 – début 278
Campagnes dans l'Illyricum	Fin 278 – début 279
Victoires en Lycie-Pamphylie	Seconde moitié 278
Victoire contre les Blemmyes en Égypte	Première moitié 279 (?)
Répression contre le soulèvement des peuplades installées en Thrace	Fin 280 ou courant 281 (?)
Soulèvement de Saturninus en Syrie	Fin 280
Soulèvement de Bonosus et Proculus à Cologne	Première moitié 281
Soulèvement en Bretagne	280 ou 281

Tab. 4: Les succès militaires du règne de Probus et leur datation

Les datations sont bien sûr données avec toutes les réserves nécessaires. Si l'on accorde foi au passage de la *Vita Probi* qui indique que la répression contre les insurgés barbares installés en Thrace eut lieu en même temps qu'une tentative de renversement de Probus, on doit se résigner à constater que ce recoupement ne permet pas d'en préciser la chronologie: ces événements ont pu se dérouler aussi bien en 280 qu'en 281. Si l'on revient alors à la question

⁵⁸ L'année 281 est préférée par DANNHÄUSER 1909, p. 80, VITUCCI 1952, p. 69 et BASTIEN 1973, p. 22. KREUCHER 2003, p. 165 juge 280 « dans le domaine du possible ».

du décompte des salutations impériales, il se pose un problème évident. L'inscription de Cuicul montre qu'avant juillet 281, l'empereur n'avait apparemment reçu que six acclamations. Or, le décompte des faits militaires qui furent probablement antérieurs à cette date conduit à un total de sept campagnes pouvant prétendre à l'association avec une salutation. Le total s'allonge si l'on considère qu'il faut séparer les opérations de 277-278 en Gaule et en Rétie. Plusieurs solutions peuvent dès lors se présenter pour concilier ces données. Il [295] semble raisonnable de mettre en relation la deuxième et la troisième proclamation de Probus comme *imperator* avec la victoire sur les Goths de 276 et avec celle de 278-279 en Gaule et en Rétie dans la mesure où elles ont aussi donné lieu à un *cognomen ex uirtute*. La mention des Blemmyes dans le triomphe de Probus, si elle n'est pas totalement fantaisiste, incite aussi à prendre cette victoire en considération. On peut hésiter sur les troubles de Lycie-Pamphylie, mais aussi sur les campagnes dans l'Illyricum, dont on ignore la portée réelle. Il ne serait pas impossible en revanche d'associer une salutation à la victoire sur Saturninus, et plus encore à celles sur les usurpateurs occidentaux, *a fortiori* si elles s'inscrivaient bien dans un contexte d'incursions germaniques. On peut ainsi proposer le tableau suivant (*Tab. 5*):

Salutation	Date estimée	Cause
IMP	Juillet 276	Proclamation par les troupes
IMP II	Automne 276	Victoire gothique
IMP III	Début 278	Victoire germanique
IMP IV	Fin 278	Victoire en Illyricum ou en Lycie-Pamphylie ?
IMP V	1 ^{ère} moitié 279	Victoire sur les Blemmyes
IMP VI	Fin 280	Victoire sur Saturninus
IMP VII	Après début juillet 281	Victoire sur Bonosus et Proculus
IMP VIII	2 ^e moitié 281	Victoire sur l'usurpateur en Bretagne

Tab. 5: Proposition de datation des salutations impériales de Probus

[296] Celui-ci n'est donné qu'à titre hypothétique, car étant donné les incertitudes et les vides de notre documentation, il faut se garder de toute approche systématique. On ne peut exclure totalement que la divergence des dénombrements dans les inscriptions de Cuicul et d'Ostie soit le fait d'une erreur, d'un décalage ou d'un comput local.

PROBUS ET OSTIE

La disparition de la seconde partie de la pierre, nous privant à la fois des motifs de la dédicace et de ses auteurs, ainsi que la présence de la base dans un contexte de emploi ne permettent guère de déterminer les circonstances qui ont présidé à cet honneur et rendent presque impossible la réinsertion de ce document dans le cadre de l'histoire locale d'Ostie. On peut néanmoins s'arrêter sur les deux superlatifs qui ouvrent le texte, selon une mode qui se diffuse dans l'épigraphie honorifique impériale au cours de la seconde partie du III^e siècle⁵⁹. L'adjectif *invictus* fait référence aux vertus guerrières du prince combattant. Ce type d'éloge possède une valeur générique et ne renvoie probablement pas à une victoire en particulier. Bien qu'il ait été attribué à de nombreux empereurs, il recoupe l'image que les sources nous ont laissé de Probus comme un homme porteur d'un grand charisme militaire et attaché à l'armée⁶⁰. La seconde qualité vantée, l'*indulgentia*, renvoie quant à elle à la générosité du prince. Cette notion, comme l'a montré J.-M. Carrié, possède généralement un référent concret, désignant une décision légiférée par l'empereur⁶¹. On pourrait ainsi penser que la dédicace d'Ostie a été érigée à l'occasion d'un acte de Probus conférant une autorisation quelconque à la cité, à une collectivité ou même à un particulier⁶². Pourtant, l'usage du superlatif *indulgentissimus* dans ce contexte confère à ce terme une valeur plus générique et morale que strictement juridique⁶³.

Le lieu où se dressait originellement cette base est évidemment inconnu mais il est vraisemblable de supposer qu'elle a été apportée des environs immédiats des thermes. Nos connaissances des évolutions d'Ostie dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle sont encore lacunaires, mais le quartier de la Porta Marina semble avoir connu un relatif dynamisme à cette époque, notamment en raison de la présence de la *via Severiana* qui, longeant le littoral antique, menait du Latium méridional à Portus⁶⁴. Il est difficile alors de ne pas songer à un passage de la *Vita Aureliani*, qui signale que cet empereur entreprit à Ostie, à

⁵⁹ CHASTAGNOL 1988 et CHRISTOL 1999.

⁶⁰ AUR. VICT, 37, 2 et surtout *Vit. Prob.*, *passim*. Sur le qualificatif *invictus*, voir CHRISTOL 2006, pp. 118-124.

⁶¹ CARRIÉ 1992. Cfr. aussi CORBIER 2004.

⁶² Cfr. *CIL*, XIV 95, dédicace en l'honneur d'Hadrien faite par la *colonia Ostia conseruata et aucta omni indulgentia et liberalitate eius* (cfr. MEIGGS 1973, p. 74).

⁶³ Probus n'est qualifié d'*indulgentissimus* que sur un piédestal de Césarée en Palestine: voir *AE*, 1993 1620.

⁶⁴ PAVOLINI 1986, p. 271. Cfr. aussi PAVOLINI 2002.

proximité de la mer, la construction d'un forum, devenu plus tard [297] un *praetorium*⁶⁵. Il n'existe pour l'heure aucune trace archéologique d'un tel édifice, auquel on a attribué également les colonnes de marbre qui, toujours selon l'*Histoire Auguste*, auraient été offertes par l'empereur Tacite à la colonie d'Ostie⁶⁶. Ce genre de bâtiment aurait évidemment pu offrir un emplacement idéal pour abriter une telle dédicace, mais en l'absence de toute confirmation de son existence, il vaut mieux laisser cette question ouverte.

L'INSCRIPTION ET LA CHRONOLOGIE DE L'ÉDIFICE THERMAL

Cette inscription est en revanche un document de première importance pour la connaissance de la chronologie des différentes phases de fonctionnement des thermes où elle a été remployée (*Fig. 6*)⁶⁷. Construit au niveau du rivage antique dans la première partie du II^e siècle, l'établissement fut conçu à l'origine selon un plan sans réelle symétrie, mais avec un itinéraire en partie continu sauf entre le *caldarium* 12 et la pièce chauffée 14 d'une part, et entre le *frigidarium* 6 et le *tepidarium* 15 d'autre part. Au nord du bloc balnéaire prend place une vaste palestres quadrangulaire entourée par trois portiques; au sud, une cour à ciel ouvert donnant accès au couloir de service méridional du secteur chauffé et à des pièces annexes à la fonction mal définie, mais dans lesquelles, au sud, a été aménagé un petit bain (Reg. IV, Is. x, 2) à une période tardive⁶⁸. Les thermes ont connu au moins quatre phases de restauration et de réaménagement jusqu'au début du VI^e siècle. La première est à placer sous les Sévères avec, principalement, une amélioration du parcours à l'intérieur du secteur chauffé qui devint alors continu grâce à la percée d'une communication entre le *caldarium* 12 et le *tepidarium* 15, condamnant la baignoire nord de la pièce du bain chaud et un hypothétique bassin dans la pièce tiède. C'est sans doute à cette période que remonte l'agrandissement de la baignoire ouest du *caldarium* 12 pour remplacer la baignoire nord, et celui de la piscine orientale du

⁶⁵ SHA, *Vit. Aurelian.*, 45, 2: *forum nominis sui in Ostiensi ad mare fundare coepit, in quo postea praetorium publicum constitutum est*. Sur ce texte, voir MEIGGS 1973, p. 89, mais aussi le scepticisme de PASCHOUD 1996, p. 208-209.

⁶⁶ SHA, *Vit. Tac.*, 10, 5: *columnas centum Numidicas pedum vicenum ternum Ostiensibus donavit de proprio*. Pour PASCHOUD 1996, p. 289, ce passage traduit avant tout le goût de « Vopiscus » pour les marbres précieux et s'inscrit dans le thème de la générosité déjà évoqué au chapitre 1 de cette vie, arguments qui, à ses yeux, font de ce passage une pure et simple fiction.

⁶⁷ Pour la chronologie de l'édifice, BECATTI 1953, p. 146 pensait à une opération effectuée sous Antonin le Pieux tandis que MEIGGS 1973, p. 409 penche plutôt pour les règnes de Trajan et d'Hadrien, que semble confirmer la découverte de timbres sur briques de la couverture en bâtière du grand égout situé sous le *frigidarium* (MANUCCI, 1980, p. 130).

⁶⁸ Ce petit bain construit à une époque tardive (IV^e siècle ?), dans la partie sud du complexe thermal, était accessible depuis la *via Severiana*.

frigidarium 6, probablement pour compenser la suppression du bassin ovale de l'espace 7⁶⁹. En raison de la [299] présence de timbres sur des *bipedales*, il semble qu'une seconde phase de travaux ait eu lieu pendant la Tétrarchie⁷⁰. La troisième intervention est mentionnée par une inscription retrouvée vers 1776 près de Tor Boacciana, c'est-à-dire plus au nord, près de l'embouchure du Tibre à l'époque antique. Elle commémore la restauration du décor des pièces et la pose d'un sol à l'extérieur des « thermes Maritimes » par le préfet de l'annone Gregorius Proculus, au nom des empereurs Valens, Gratien et Valentinien II (375-378)⁷¹. Ce document fut attribué dans un premier temps à un magnifique bain situé dans le « Palais Impérial » (*Regio* III) fouillé par P. L. Visconti au milieu du XIX^e siècle, puis au complexe balnéaire construit au-dessus de la muraille tardo-républicaine, à proximité des *Case a giardino*, d'où la dénomination actuelle de « Thermes Maritimes » (Reg. III, Is. viii, 2). On s'accorde désormais pour identifier le monument signalé par l'inscription aux thermes de la Porta Marina⁷². Il est intéressant de noter qu'à une phase tardive, le pavement du *frigidarium* 6 a été entièrement refait en mosaïque avec de grosses tesselles et des plaques de marbres et autres pierres polychromes⁷³. De même, la cour de la palestres a été recouverte d'un pavement de mosaïque, opération contemporaine ou postérieure à la construction de la *natatio* du *frigidarium* 6 qui empiète sur cet espace à ciel ouvert. Enfin, une dernière série de travaux de l'époque ostrogothique est attestée dans le *frigidarium* par la présence de timbres sur brique mentionnant le roi Théodoric (493-526)⁷⁴.

L'aménagement de la grande *natatio* du *frigidarium* 6 compte parmi les modifications importantes qui ont touché ce complexe thermal, mais sa datation est délicate à établir. Ce vaste bassin est de forme quadrangulaire à abside (10 x 8 m environ, soit une superficie d'un peu moins de 80 m²). Il a été construit au nord de la pièce du bain froid, directement dans la palestres des thermes. À cet effet, on a utilisé l'ouverture formée par la grande fenêtre à trois baies qui éclairait le *frigidarium* 6 comme accès à la nouvelle piscine en abattant les deux piliers et en taillant la base du mur pour créer un des degrés de la margelle d'accès au bassin. La construction de *natationes* froides de ce type demeure peu attestée à Ostie: nous n'en

⁶⁹ Cette phase pourrait coïncider avec l'aménagement de la *via Severiana* entre 198 et 209 (cfr. MINUC., *Oct*, 4, 20 qui décrit une jetée protégeant un établissement de bains situé en bord de mer).

⁷⁰ PAVOLONI 1980, p. 121.

⁷¹ *CIL* XIV, 137 (ILS, 5694): *Thermas maritimas intrasecus refectione cellarum foris soli adiectione d(omini) n(ostri tres) Valens Gratianus et Valentinianus victor(es) ac triumf(atores), semper Au[g(usti)] | Proculo Gregorio v(iro) c(larissimo) praefecto annon(ae) urbis Romae curante decorarunt.*

⁷² MEIGGS 1973, pp. 407-408.

⁷³ OLEVANO, ROSSO, 2001, qui datent la réalisation de la mosaïque du IV^e siècle à partir de critères techniques et stylistiques, confirmant ainsi la datation donnée par GUIDOBALDI, GUGLIA GUIDOBALDI, 1983, p. 255 et pp. 488-489, n. 864, mais contredisent celle avancée par MANUCCI 1980, p. 130, n. 5.

⁷⁴ *CIL*, XIV 1664 ou 1669.

connaissions qu'un seul exemple, dans le bain « Byzantin » (Reg. IV, Is. iv, 8). Il s'agit d'un petit ensemble construit au II^e siècle dépendant de la *domus* de Jupiter *fulminator* (Reg. IV, Is. iv, 7). À une date tardive qu'il est difficile de préciser, ce complexe a connu un important développement, notamment par l'aménagement de son *frigidarium* où fut construite une *natatio* empiétant sur l'espace à ciel ouvert qui était situé au sud-est [300] du bain et qui devait servir de palestre (Fig. 7). Des piscines de formes apparentées sont connues dans le bain de la villa Casale de Piazza Armerina en Sicile (IV^e siècle) et dans le bain tardif (fin du IV^e - début du V^e siècle) de Pompeianus à Oued Athmenia en Numidie (Algérie orientale), mais toutes deux étaient prévues dans le projet initial. Dans le second cas, la piscine est de dimensions plus réduites et s'inscrit non pas dans une palestre, mais dans une *natatio* préexistante de forme semi-circulaire. À Ostie, l'Antiquité tardive est [301] aussi une période où l'ajout d'absides aux bassins déjà présents est un phénomène courant: c'est le cas pour la piscine nord du *frigidarium* et la baignoire méridionale du *caldarium* des thermes du Forum (Reg. I, Is. xii, 6), probablement au cours du VI^e siècle ou la piscine orientale du *frigidarium* du bain de l'Envieux (Reg. V, Is. v, 2) au III^e siècle⁷⁵.

Ces exemples suggèrent que la construction de bassins à absides ou l'adjonction d'absides à des bassins existants furent donc un usage relativement fréquent entre le III^e et le V^e siècle. Remployée dans la maçonnerie, l'inscription apporte un élément supplémentaire pour situer chronologiquement l'édification de la *natatio*, qui eut lieu nécessairement après le règne de cet empereur, c'est-à-dire soit à l'époque tétrarchique (deuxième phase), soit au cours de la réfection signalée au cours du règne de Valens, Gratien et Valentinien (troisième phase)⁷⁶. Or, l'inscription de la fin du IV^e siècle ne mentionne aucun aménagement de ce genre. Ce silence peut paraître étonnant au vu de l'importance de cette transformation de l'édifice qui rendait difficile l'usage de la palestre pour toute activité à caractère sportif⁷⁷. Bien que l'on ne puisse trancher définitivement, cet argument suggère par conséquent que l'opération fut conduite à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle et que la réutilisation de la dédicace serait postérieure d'une ou deux décennies tout au plus à la disparition de Probus⁷⁸.

⁷⁵ CICERCHIA, MARINUCCI 1992.

⁷⁶ La localisation des timbres de l'époque tétrarchique n'a pas été signalée et ne permet donc pas une analyse claire des travaux menés à cette époque.

⁷⁷ L'empiètement de la *natatio* et la pose d'une mosaïque de pavement montrent que la palestre avait perdu, à la fin de l'Antiquité, sa fonction initiale: voir le bain « byzantin » (Reg. IV, Is. iv, 8) pour une autre *natatio* tardive construite sur un espace à ciel ouvert et les thermes du Forum (Reg. I, Is. xii, 6) pour la pose tardive d'une mosaïque dans la cour de la palestre du complexe.

⁷⁸ Notons cependant qu'un remploi à l'époque de Dioclétien d'une inscription dédiée à Probus ne va pas sans poser problème. Une douzaine de textes épigraphiques provenant de diverses régions de l'Empire semblent indiquer qu'il a subi une *damnatio memoriae* (IAM 360, 361 et 410; CIL, VIII, 100; 1353 = 14891; 23400; 24095; CIL, II²/14 20; CIL II, 4507; AE, 1923 102; CIL, III 10488; CIL, X 3728; AE, 2004 1896b;

[302] BIBLIOGRAPHIE

- ALFÖLDI 1923: A. ALFÖLDI, « Die *tribunicia potestas* der Kaisers Probus » in *Blätter für Münzfreunde*, 58, 1923, pp. 351-352.
- ALFÖLDI 1967: A. ALFÖLDI, « Die Zählung der Siege des Kaisers Gallienus und der *Fides* seiner Legionen » in A. ALFÖLDY, *Studien zur Geschichte der Weltkrise des 3. Jahrhunderts nach Christus*, Darmstadt 1967, pp. 73-119 [pubbl. iniz. in *NumChron*, ser. 5, 9, 1929, pp. 218-279].
- ALFÖLDY 1989: G. ALFÖLDY, « Ein *Bellum Sarmaticum* und ein *Ludus Sarmaticus* in der *Historia Augusta* » in ID., *Die Krise des römischen Reiches. Geschichte, Geschichtsschreibung und Geschichtsbetrachtung. Ausgewählte Beiträge*, Stuttgart 1989, pp. 390-405 [pubbl. iniz. in *Historia Augusta colloquium. 1964-1965*, Bonn 1966, pp. 21-34].
- BALLU 1911: A. BALLU, « Rapport sur les fouilles exécutées en 1910 par le service des monuments historiques de l'Algérie » in *BAParis*, 1911, pp. 91-134.
- BARBIERI 1964: G. BARBIERI, « Nuove iscrizioni campane », in *Akte des IV. Internationalen Kongresses für griechische und lateinische Epigraphik (Wien, 17. bis 22. September 1962)*, Wien 1964, pp. 40-50 [rist. in *Scritti minori (Vetera, 3)*, Roma 1988, pp. 157-168].
- BASTIEN 1976: J.-P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon de la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin (fin 274-mi 285)* (Numismatique romaine. Essais, recherches et documents IX), Wetteren 1976.
- BECATTI 1953: G. BECATTI, *Scavi di Ostia I. La topografia generale*, Roma 1953.

cfr. KREUCHER 2003, pp. 46-47). Bien qu'on ait pu les mettre en relation avec les tentatives d'usurpation (VITUCCI 1952, pp. 68-72), ces martelages sont plus vraisemblablement postérieurs à l'assassinat de Probus par Carus (COTTON, ECK, 2004, pp. 56-57). On peut cependant se demander s'ils correspondent à une décision officielle émanant du nouvel empereur proclamé à Sirmium en 282. D'autres documents – plus particulièrement les *Fastes* de Philocalus et une inscription d'Aversa (*AE*, 1964 223; cfr. aussi *Pan. Lat.*, 4, 18, 3 et peut-être aussi *ILAlg*, II, 3 7511) – témoignent en effet de la divinisation de Probus. Cette mesure a été mise au compte de Carus (CHASTAGNOL 1980a, p. 49) ou de Dioclétien (PASCHOUD 2001, p. 161-162; COTTON, Eck 2004, p. 57), mais il est à vrai dire difficile de décider entre les deux (BARBIERI 1964, p. 46; KREUCHER 2003, p. 186). Si la seconde hypothèse est la bonne, on ne peut alors manquer de s'étonner qu'une inscription dédiée à cet empereur ait été négligée au point d'être utilisée comme matériau de construction à l'époque de la Tétrarchie.

Archeologia Classica, 60, 2009, p. 275-305 (version avant mise en forme éditeur).

- BEN ABDALLAH 1986: Z. B. BEN ABDALLAH, *Catalogue des inscriptions latines païennes du musée du Bardo* (Collection de l'École française de Rome, 92), Rome, Tunis 1986.
- BERSANETTI 1941: G. M. BERSANETTI, « Studi sull'imperatore Massimino il Trace, VII – Le acclamazioni imperiali » in *Epigraphica*, 3, 1941, pp. 5-13.
- BRANDT 1991: H. BRANDT, « Probus, *pacator Pamphyliae et Isauriae*? Historisch-epigraphische Notizien zu SHA, *Probus*, 16,4 – 17,1 » in G. BONAMENTE, N. DUVAL (éd.), *Historiae Augustae colloquium Parisinum* (Historia Augusta Colloquia, n.s., 1), Macerata 1991, pp. 83-92.
- CAGNAT 1885: R. CAGNAT, « Découvertes archéologiques faites par M. le capitaine Bordier entre Hammamet et Souk-el-Kmis » in *BAParis*, 1885, pp. 152-164.
- CAGNAT 1911: R. CAGNAT, « Remarques sur les inscriptions latines trouvées en Algérie en 1910 » in *BAParis*, 1911, pp. 135-144.
- CAGNAT 1914: R. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, Paris 1914⁴.
- CARRIÉ 1992: J.-M. CARRIÉ, « La munificence du prince. Les modes tardifs de désignation des actes impériaux et leurs antécédents », in M. CHRISTOL, S. DEMOUGIN, Y. DUVAL, Cl. LEPELLEY, L. PIETRI (éd.), *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV^e siècle apr. J.-C.. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'A. Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*(Collection de l'École française de Rome, 159), Roma 1992, pp. 411-430.
- CHASTAGNOL 1969: A. CHASTAGNOL, « L'usurpateur gaulois Bonosus d'après l'*Histoire Auguste* », *BSNF*, 1969, pp. 78-99.
- CHASTAGNOL 1980a: A. CHASTAGNOL, « Quatre études sur la *vita Cari* », in A. ALFÖLDI (hrsg.), *Bonner Historia-Augusta Colloquium 1977-1978* (Antiquitas, 4, 14), Bonn, 1980, pp. 45-71.
- CHASTAGNOL 1980b: A. CHASTAGNOL, « Sur la chronologie des années 275-285 », in P. BASTIEN, F. DUMAS, H. HUVELIN, C. MORRISSON (éd.), *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, pp. 75-82.
- CHASTAGNOL 1988: A. CHASTAGNOL, « Le formulaire de l'épigraphie latine officielle dans l'Antiquité tardive », in A. DONATI (cur.), *La terza età dell'epigrafia*, Faenza 1988, pp. 11-65.
- CHRISTOL 1999: M. CHRISTOL, « L'épigraphie latine impériale des Sévères au début du IV^e siècle apr. J.-C. » in *Atti del XI Congresso internazionale di epigrafia greca e latina, Roma, 18-24 settembre 1997*, II, Roma 1999, pp. 333-357.

Archeologia Classica, 60, 2009, p. 275-305 (version avant mise en forme éditeur).

- CHRISTOL 2006: M. CHRISTOL, « L'éloge de l'empereur Gallien, défenseur et protecteur de l'Empire », in M. H. QUET (dir.), *La « crise » de l'Empire romain de Marc-Aurèle à Constantin*, Paris 2006, pp. 107-131.
- CICERCHIA, MARINUCCI 1992: P. CICERCHIA, A. MARINUCCI, *Scavi di Ostia XI. Le terme del Foro o di Gavio Massimo*, Roma 1992.
- CORBIER 2002: M. CORBIER, « *Indulgentia principis: continuità e discontinuità del vocabolario del dono* », dans F. ELIA (cur.), *Politica, Retorica e simbolismo del primato: Roma e Constantinopoli (secoli IV-VII)*, *Atti del Convegno internazionale (Catania, 4-7 ottobre 2001)*, Catania 2004, pp. 259-277.
- COTTON, ECK 2004: H. M. COTTON, W. ECK, « Lateinische Inschriften aus der Ustinov Collection in Oslo und ein opistograph mit der *damnatio memoriae* des Kaisers Probus », in L. RUSCU, C. CIONGRADI, R. ARDEVAN, C. ROMAN, C. GĂZDAC (hrsg.), *Orbis antiquus. Studia in honorem Ioannis Pisonis* (Bibliotheca Musei Napocensis, 21), Cluj-Napoca 2004, pp. 48-57.
- CREES 1911: J. H. E. CREES, *The Reign of the Emperor Probus*, London 1911 [rist. Roma 1965].
- DANNHÄUSER 1909: E. DANNHÄUSER, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Probus (276-282)*, Iena 1909.
- DESSAU 1892: H. DESSAU, « *De acclamationibus quae dicuntur imperatoriis saec. p. Chr. IV* » in *EphEp*, 7, 1892, pp. 429-435.
- ESTIOT 1995: S. ESTIOT, « Aureliana », in *RNum*, 150, 1995, pp. 50-94.
- ESTIOT 1998: S. ESTIOT, « Aurélien: numismatique et épigraphie » in E. FRÉZOULS, H. JOUFFROY (éd.), *Les empereurs illyriens. Actes du colloque de Strasbourg (11-13 octobre 1990) organisé par le Centre de recherches sur l'Europe centrale et sud-orientale* (Université des sciences humaines de Strasbourg, Contributions et travaux de l'Institut d'histoire romaine, VIII), Strasbourg 1998, pp. 97-117.
- ESTIOT 2002: S. ESTIOT, « Le tyran *Saturninus*: le dossier numismatique » in G. BONAMENTE, F. PASCHOUD (éd.), *Historiae Augustae colloquium Perusinum* (Historiae Augustae colloquia, n.s., 8), Bari 2002, pp. 209-241.
- ESTIOT 2006: S. ESTIOT, « Une campagne germanique de l'empereur Probus: l'atelier de Ticinum en 277-278 » in S. DEMOUGIN, X. LORIOT, P. COSME, S. LEFEBVRE (éd.), *H.-G. Pflaum. Un historien du XX^e siècle. Actes du colloque international*, Paris, les 21, 22 et 23 octobre 2004 (Hautes études du monde gréco-romain, 37), Paris 2006, pp. 207-252.

Archeologia Classica, 60, 2009, p. 275-305 (version avant mise en forme éditeur).

ESTIOT, GYSEN 2004: S. ESTIOT, P. GYSEN, « *Probus Invictus Augustus*: bustes inédits ou rares de l'empereur Probus » in *BNumParis*, 59, 2004, pp. 73-84.

FLORIANI SQUARCIAPINO 1974: M. FLORIANI SQUARCIAPINO, « Terme di Porta Marina o della Marciana » in *FastiA*, 24-25, 1969-1970 (1974), p. 565.

GUIDOBALDI, GUIGLIA GUIDOBALDI 1983: F. GUIDOBALDI, A. GUIGLIA GUIDOBALDI, *Pavimenti marmorei di Roma dal IV al IX secolo* (Studi di antichità cristiana, 36), Roma 1983.

HENZE 1896: W. HENZE, « M. Aurelius Probus » in *RE*, II/2, 1896, pp. 2516-2523.

KETTENHOFEN 1986: E. KETTENHOFEN, « Zur Siegestitulatur des Kaiser Probus », *ŽivaAnt*, 36, 1986, pp. 39-43.

KIENAST 1996: D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt 1996².

KING, 2007: C. E. KING, *Roman Quinarii from the Republic to Diocletian and the Tetrarchy*, Oxford 2007.

KRAMER, JONES 1943: I. KRAMER, T. B. JONES, « *Tribunicia potestate*: A. D. 270-285 » in *AJPh*, 49, 1943, pp. 80-86.

KREUCHER 2003: G. KREUCHER, *Der Kaiser Marcus Aurelius Probus und seine Zeit* (Historia Einzelschriften, 174), Stuttgart 2003.

LAFaurIE 1965: J. LAFaurIE, « Chronologie impériale de 249 à 285 » in *BAntFr*, 1965, pp. 139-153.

LASSÈRE 2005: J.-M. LASSÈRE, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris 2005.

LORIOT 1975: X. LORIOT, « Chronologie du règne de Philippe l'Arabe (244-249 apr. J.-C.) » in *ANRW*, II, 2, 1975, pp. 788-798.

LORIOT 1981: X. LORIOT, « Les acclamations impériales dans la titulature de Sévère Alexandre et de Gordien III » in *ZPE*, 43, 1981, pp. 225-236.

MAGIONCALDA 1991: A. MAGIONCALDA, *Lo sviluppo della titolatura imperiale da Augusto a Giustiniano attraverso le testimonianze epigrafiche*, Torino 1991.

MANNI 1947: E. MANNI, « Note di epigrafia gallieniana » in *Epigraphica*, 9, 1947, pp. 113-156.

MANNUCCI 1980: V. MANNUCCI, « Restauro di un complesso archeologico: le terme di Porta Marina ad Ostia » in *Archeologia Laziale III* (Quaderni del centro di studio per l'archeologia etrusco-italia, 4), Roma 1980, pp. 129-132.

MATTINGLY 1930: H. MATTINGLY, « *Tribunicia potestate* » in *JRS*, 20, 1930, pp. 78-91.

MEIGGS 1973: R. MEIGGS, *Roman Ostia*, Oxford 1973².

Archeologia Classica, 60, 2009, p. 275-305 (version avant mise en forme éditeur).

- MITCHELL *ET AL.* 1995: S. MITCHELL ET ALII, *Cremna in Pisidia. An Ancient City in Peace and War*, London 1995.
- OLEVANO, ROSSO 2001: F. OLEVANO, M. ROSSO, « Il mosaico a grandi tessere marmoree delle terme « della Marciana » a Ostia », in F. GUIDOBALDI, A. PARIBENI (ed.), *Atti dell'VIII Colloquio AISCAM (Firenze, 21-23 feb. 2001)*, Ravenna 2001, pp. 561-572
- PASCHOUD 1996: F. PASCHOUD, *Histoire Auguste. Vies d'Aurélien, Tacite*, Paris 1996.
- PASCHOUD 2001: F. PASCHOUD, *Histoire Auguste. Vies de Probus, Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose, Carus, Numérien et Carin*, Paris 2001.
- PAVOLINI 1980: C. PAVOLINI, « Saggi di scavo lungo la via Severiana ad Ostia », in *Archeologia Laziale III* (Quaderni del Centro di Studio per l'Archeologia Etrusco-Italica, 4), Roma 1980, pp. 113-121.
- PAVOLINI 1986: C. PAVOLINI, « L'edilizia commerciale e l'edilizia abitativa nel contesto di Ostia Tardoantica », in A. GIARDINA (cur.), *Società romana e impero tardoantico. 2, Roma: politica, economia, paesaggio urbano*, Roma, Bari 1986, pp. 239-297.
- PAVOLINI 2002: C. PAVOLINI, « La trasformazione del ruolo di Ostia nel III secolo d. C. », in *MEFRA*, 114-1, 2002, pp. 325-352.
- PEACHIN 1990: M. PEACHIN, *Roman Imperial Titulature and Chronology, A.D. 235-284* (Studia Amstelodamensia ad epigraphicam, ius antiquum et papyrologicam pertinentia, 29), Amsterdam 1990.
- PINK 1949: K. PINK, « Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit. VI, 1, Probus » in *NumZ*, 73, 1949, pp. 13-74.
- POCCARDI 2006a: G. POCCARDI, « Les bains de l'Ostie tardo-antique (fin du III^e - début du VI^e siècle) », in M. GHILARDI, C.-J. GODDARD, P. PORENA (éd.), *Les cités de l'Italie tardo-antique (IV^e - VI^e siècle): institutions, économie, société, culture et religion, Actes du colloque international tenu à Rome, du 11 au 13 mars 2004* (Collection de l'École française de Rome, 369), Roma 2006, pp. 167-186.
- POCCARDI 2006b: G. POCCARDI, *Les édifices de bains de la ville d'Ostie à l'époque impériale (milieu du I^{er} siècle - début du VI^e siècle): études typologiques, techniques et urbaine*, thèse de doctorat de l'Université Paris I, sous la dir. de J.-P. Sodini, Paris 2006.
- POND 1970: E. A. POND, *Inscriptional Evidence for the Illyrian Emperors: Claudius Gothicus through Carinus, 268-284 A.D.*, Saint-Paul (Minn.) 1970.
- RIC V/2*: P. H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage*, V/II, London 1933.
- RIZAKIS 1998: A. D. RIZAKIS, *Achaïe II. La cité de Patras: épigraphie et histoire* (MEΛHTHMATA, 25), Athinè 1998.

SALZMANN 1981: D. SALZMANN, « *Die Münzprägung des Bonosus – eine moderne Fiktion* » in *Lagom, Festschrift für P. Berghaus*, Münster, 1981, pp. 49-58.

VAN'T DACK 1973: E. VAN'T DACK, « *De zegecognomina van Keizer Probus* » in *Zetesis. Album amicorum. Festschrift E. de Strycker*, Anwerpen, Utrecht 1973, pp. 566-579.

VITUCCI 1952: G. VITUCCI, *L'imperatore Probo*, Roma 1952.

WAGNER 1956-1957: F. WAGNER, « *Neue Inschriften aus Raetien* », in *BRGK*, 37-38, 1956-1957, pp. 215-264.

Elenco delle illustrazioni

Fig. 1: Localisation des thermes de la Porta Marina et des principaux édifices de bains à Ostie (cartographie G. Poccardi, d'après I. Gismondi dans Beccati 1953).

Fig. 2: La dédicace en remploi dans la maçonnerie de la *natatio* (cliché G. Poccardi, avec l'aimable autorisation de la Surintendance d'Ostie).

Fig. 3: La dédicace de la Porta Marina (cliché N. Laubry, avec l'aimable autorisation de la Surintendance d'Ostie).

Fig. 4: Détail de la dernière ligne de la dédicace (cliché N. Laubry, avec l'aimable autorisation de la Surintendance d'Ostie).

Fig. 5: Dédicace à Probus provenant du forum sévérien de Cuicul (d'après *ILAlg*, II, 3 7841).

Fig. 6: Les phases de construction des thermes de Porta Marina (plan G. Poccardi, d'après I. Gismondi dans Beccati 1953).

Fig. 7: Le « bain byzantin » à Ostie (d'après I. Gismondi dans Beccati 1953).

Riassunto:

Cet article publie une inscription découverte pendant les fouilles menées au cours des années 1970 dans les thermes de la Porta Marina à Ostie (Reg. IV, Is. x, 1). Celle-ci, toujours en place et demeurée inédite, est une dédicace à Probus que l'on peut dater de la seconde moitié de l'année 281. Quoique fragmentaire, l'inscription présente l'intérêt de mentionner les salutations impériales de l'empereur. Confrontée à une seconde dédicace de Cuicul (Numidie: *ILAlg* II, 3 7841), elle permet de s'interroger sur la chronologie des victoires militaires de Probus. Cette dédicace est également un élément

important pour la datation des phases d'aménagement du complexe thermal, et notamment la construction de la grande *natatio* à abside dans le *frigidarium*.

Questo articolo è la pubblicazione di un'iscrizione scoperta durante gli scavi condotti negli anni 1970 nelle terme della Porta Marina ad Ostia (Reg. IV, Is. x, 1). Essa, conservata in posto e rimasta inedita, è una dedica all'imperatore Probo, databile nella seconda metà dell'anno 281. Anche se frammentaria, l'iscrizione è notevole dall'indicazione delle acclamazioni imperiali. In confronto ad un'altra dedica di Cuicul (Numidia: *ILAlg* II, 3, 7841), ci permette di fare alcune osservazioni sulla cronologia degli eventi militari del regno di Probo. Questo documento è inoltre un elemento importante per la datazione delle fasi di sistemazione del complesso termale, in particolare della costruzione della grande *natatio* absidata nel *frigidarium*.